



## **Compte-rendu de la réunion du Conseil de quartiers Centre-Ville - Ville Port - Petit Maroc du 5 février 2015**

Cette première séance d'installation a permis à l'ensemble des membres, élus, habitants et représentants associatifs de faire connaissance. Elle avait pour objectif de les informer sur le fonctionnement et le calendrier des séances du Conseil de Quartier et de réfléchir ensemble pour faire émerger des thématiques de travail.

### **I. DÉROULEMENT**

**Accueil des membres du Conseil de quartier** par Jean-Luc Séchet, Conseiller municipal coordinateur des Conseils de quartiers et présentation de :

- Vincent Séguéla, en charge de ce secteur et Président du Conseil de quartiers. Adjoint au Maire en charge des commerces, de l'artisanat et de la vie économique
- Didier Rialland, Directeur de Cabinet adjoint en charge de la concertation.
- Martine Guenharo, assistante administrative des Conseils de quartiers.
- Rozenn Jestin, animatrice des Conseils de quartiers.

Présentation interactive des membres : chacun présente son voisin, il en ressort pour tout le monde un vif intérêt pour la participation à la vie de son quartier, faire évoluer « sa ville » et le bien vivre ensemble.

### **Fonctionnement du Conseil de quartiers :**

- Les comptes rendus de chaque séance plénière seront envoyés par mail (ou courrier, si nécessaire) à tous les membres du Conseil de quartiers et visibles sur le site de la Ville, rubrique « Ma Ville/mon quotidien, sous-rubrique « Participation citoyenne ». Ils seront également affichés dans les mairies annexes et les points municipaux.
- Règlement interne (qui précise leurs modalités de fonctionnement) : constitution d'un groupe de travail inter Conseils de quartiers pour réfléchir, à partir d'un projet et proposer le règlement interne qui s'appliquera à tous les Conseils de quartiers pour les 3 années. Il sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal du 27 mars 2015.  
2 membres de ce Conseil feront partie du groupe de travail qui se réunira le 10 mars 2015 à 18 h 30, à Agora, Salle 2.
- Election d'un bureau dans chaque Conseil de quartiers. Il sera présidé par l'élu(e) président(e) du Conseil de quartiers et composé de deux autres membres désignés en son sein, pour trois années. Cette élection se déroulera lors de la 2<sup>ème</sup> séance plénière, ou si besoin, lors d'une séance intermédiaire. 6 membres ont proposé leur candidature.

- La Ville proposera à l'ensemble des membres des Conseils de quartiers, une ou plusieurs séances de formation-information inter-conseils de quartiers sur des thèmes en lien avec leurs missions tels que « la Ville comment ça marche » « intérêt général » « le développement durable »....
- Calendrier des réunions :  
**2<sup>ème</sup> réunion plénière « diagnostic du bien vivre ensemble »** entre avril et juin; prendre un temps pour découvrir le périmètre de son Conseil de Quartiers - élection du bureau (séance intermédiaire).  
**3<sup>ème</sup> réunion plénière vers octobre/novembre;** le bureau déterminera la date et l'ordre du jour de cette séance.

## **II- QUESTIONS/RÉPONSES/REMARQUES**

Le Conseil de quartiers est une des instances de concertation proposées aux habitants, le Conseil Nazairien de la Jeunesse et le Conseil des aînés seront mis en place d'ici la fin de l'année 2015.

Quelle est la portée du travail mené par un Conseil de quartiers ? Quel « pouvoir de décision » ?

Le bilan d'activités 2012/13 des Conseils de quartiers se trouve sur le site internet de la Ville, rubrique « Ma Ville/mon quotidien », sous rubrique « participation citoyenne » « 2008/2014, les premiers Conseils de quartiers », ainsi que tous les comptes rendus de séances.

Le Conseil de quartiers n'est pas le Conseil Municipal. C'est à ce dernier que revient les décisions finales. Cependant l'objet des conseils de quartiers est aussi de mener à bien des projets. Ainsi des actions concrètes à l'initiative du précédent conseil de quartiers du Centre-ville ont été conduites à terme : jeux de plage, auto animation sur la base sous-marine, jalonnement « caisse de bois »...

Accès pour les personnes handicapées : le quartier peut-il être moteur de cette démarche ?

Une charte est en cours d'écriture avec l'Adjoint au Maire en charge de l'intégration des personnes en situation de Handicap et en relation avec les commerçants du centre-ville. Logique d'inclusion pour encore mieux intégrer.

Problème pour les deux associations caritatives, St Vincent de Paul et La Fraternité, de mise en conformité à la nouvelle loi pour l'accès des personnes à mobilité réduite.

Le conseil de quartiers peut-il apporter sa réflexion sur la création de « liaisons entre les différents micros secteurs » du périmètre : gare, centre-Ville, front de mer, port et sur leurs aménagements?

Le projet « du Front de mer III » a fait l'objet d'une vaste concertation y compris avec les anciens Conseils de quartiers. Il a été présenté en réunion publique le 15 octobre dernier. Les riverains de l'avenue Léon Blum ainsi que tous les nazairiens ont été invités à participer aux ateliers citoyens des 3 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2014, notamment pour échanger sur les questions d'animation. Un retour sur ces ateliers et une présentation du projet, en partie finalisé, est prévue lors d'une prochaine réunion publique en mars/avril. Ce projet est donc largement avancé et la question

des liaisons « inter micro quartiers » a bien été intégrée (place du commando vers Port – base sous-marine et ruban bleu ou encore Hôtel de ville front de mer par exemple)

La gare fera l'objet d'une réhabilitation financée par la SNCF, à hauteur de 8% (le groupe SNCF est le propriétaire) et par la Ville, la Carène, le département et la Région (pour plus de 90% de l'investissement total).

Le déménagement des associations caritatives permettra de réaménager ce secteur mais sur plusieurs années.

D'une façon générale, le plan stratégique pour le Centre-Ville présenté et approuvé à l'unanimité du Conseil Municipal de mois de décembre évoque la question des liaisons : entre les Halles et le paquebot, entre la base et le Ruban bleu etc. La question de l'usage des places (hôtel de ville, droits de l'homme, Amérique latine...) constitue de ce point de vue un enjeu important.

Le sujet des liaisons et usages entre les différentes « zones, places, micro quartier » est tout à fait envisageable dans cette instance.

- Généralisation des colonnes enterrées ?

Pour des raisons d'efficacité et de coût, les colonnes enterrées sont principalement mises en place dans les zones d'habitat dense et vertical. Mais il y en a quelques-unes dans le centre-ville. Pas de plan fixé de colonnes enterrées.

Pourquoi ne pas créer de locaux afin que les gens puissent stocker leurs poubelles ? Ces points deviennent vite des points de dépôt sauvage. Des locaux posent aussi des problématiques d'accès pour les services de ramassage et d'entretien. De plus Les habitants sont d'accord pour en avoir, mais pas forcément à côté de chez eux. Il est vrai et c'est connu par ailleurs que l'habitat de la reconstruction n'offre pas toujours à tous les habitants la possibilité de rentrer facilement leurs bacs.

Quel projet prévu rue Roger Salengro à la place des anciens ateliers municipaux ? C'est une réserve foncière de la Ville, mais il n'y a pas de projets pour le moment.

50 rue de Pornichet : vente de produits locaux. Distribution 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi du mois. Comment mieux faire connaître ce type de service ?

Cela pourrait effectivement faire partie d'une réflexion sur l'animation du quartier.

Fléchage de certains quartiers qui ont une histoire (ex : la Havane vieille architecture) ?

L'inventaire du patrimoine culturel bâti de la ville de Saint-Nazaire est en cours de réalisation en partenariat avec le Conseil Régional des Pays de la Loire. Ce travail nécessitera au total quatre années de travail. L'objectif : broser un panorama précis des types de patrimoines et faire émerger des patrimoines particuliers.

### **III- PREMIÈRES PROPOSITIONS DE THÈMES DE GROUPES DE TRAVAIL**

<b>Thème</b>	<b>Constats/ pistes de réflexions pour le groupe de travail</b>
« Animation du quartier et bien vivre ensemble »	<u>Animation du centre- ville</u> : Dynamiser le centre-ville qui se vide de ses commerces. Comment relancer une vie nocturne Réfléchir à des animations inter générationnelles Période des fêtes : éteindre, pendant un moment, toutes les lumières de la Ville sauf les décorations de Noël ? <u>Propreté de la ville</u> : incivilités, comment responsabiliser les propriétaires de chiens concernant le ramassage des déjections Quelle a été la portée du guide du bien vivre ensemble ? continuer ce travail ?
« Développement durable »	Aménagement des espaces verts Place du vélo dans la ville (groupe de travail inter conseils de quartiers)

Faire remonter les propositions de thèmes de travail, par mail ou téléphone, auprès de Rozenn Jestin [jestinr@mairie-saintnazaire.fr](mailto:jestinr@mairie-saintnazaire.fr) / 02.40.00.42.79. Elles seront étudiées par le Conseil de quartiers au cours d'une prochaine séance plénière.